

COVID-19 Évaluation préliminaire des travailleurs

Les employeurs et les travailleurs doivent suivre les directives de santé publique

- TNO : <https://www.gov.nt.ca/covid-19/fr/covid-19>
- NU : <https://gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus-0>

Utilisez ce formulaire pour effectuer une évaluation préliminaire des travailleurs avant leur arrivée au travail. Vous devez déterminer si le travailleur risque d'exposer qui que ce soit sur les lieux à la COVID-19.

1. Procédez à une évaluation préliminaire afin de déterminer les risques d'exposition à la COVID-19 en vous basant sur votre plan de contrôle de l'exposition.
2. Informez les travailleurs des procédures de travail sécuritaires à suivre :
 - a. procédure de vérification à l'entrée
 - b. utilisation d'équipement de protection individuelle (EPI)
 - c. lavage ou désinfection des mains
 - d. nettoyage des surfaces (avant et après l'utilisation)
 - e. contrôle des déplacements sur les lieux
 - f. procédure de vérification à la sortie
3. Conservez les informations d'évaluations préliminaires du travailleur dans vos dossiers.

Nom du travailleur :		
Nom de la personne effectuant l'évaluation :		<input type="checkbox"/> auto-évaluation
Date et heure de l'évaluation :	<input type="checkbox"/> À l'entrée du lieu de travail <input type="checkbox"/> Par téléphone	<input type="checkbox"/> Par courriel (auto-évaluation)
Nom du superviseur :		
1. Le travailleur a-t-il des symptômes de COVID-19 (par exemple, toux, fièvre ou essoufflement)?		
<input type="checkbox"/> Non – passez à l'étape 2.	<input type="checkbox"/> Oui – Évaluez les risques et suivez votre plan de contrôle de l'exposition . Rappelez-lui de suivre toutes les directives de santé publique pertinentes.	
2. Le travailleur a-t-il récemment voyagé à l'extérieur du territoire?		
<input type="checkbox"/> Non – passez à l'étape 3.	<input type="checkbox"/> Oui – Évaluez les risques et suivez votre plan de contrôle de l'exposition . Rappelez-lui de suivre toutes les directives de santé publique pertinentes.	
3. Le travailleur a-t-il un autre emploi ou des activités bénévoles dans un lieu de travail considéré comme étant à haut risque?		
<input type="checkbox"/> Non – Passez à l'étape 4.	<input type="checkbox"/> Oui – Évaluez les risques afin de décider des mesures de sécurité supplémentaires à prendre. Passez à l'étape 4.	
4. Le travailleur a-t-il été en contact rapproché avec :		
<ul style="list-style-type: none"> • une personne ayant été confirmée positive à la COVID-19; • une personne en attente de savoir si elle a contracté la COVID-19; • une personne présentant des symptômes de COVID-19; • une personne ayant récemment voyagé à l'extérieur du territoire? 		
<input type="checkbox"/> Non – Passez à l'étape 5.	<input type="checkbox"/> Oui – Rappelez-lui de suivre toutes les directives de santé publique pertinentes.	

Vous n'avez pas à soumettre ce formulaire à la CSTIT. Conservez les informations pour vos dossiers.

COVID-19 Évaluation préliminaire des travailleurs

5. Le travailleur a-t-il été mis au courant des procédures de travail sécuritaire en matière :		
<input type="checkbox"/> d'éloignement de 2 m	<input type="checkbox"/> de lavage ou de désinfection des mains	<input type="checkbox"/> de procédures de vérification à l'entrée et à la sortie
<input type="checkbox"/> de contrôle des déplacements sur les lieux	<input type="checkbox"/> de nettoyage des surfaces	<input type="checkbox"/> d'utilisation d'EPI
Autres éléments à prendre en compte :		

Vous n'avez pas à soumettre ce formulaire à la CSTIT. Conservez les informations pour vos dossiers.